



DISPOSITIF HIVERNAL ET MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE DÉPARTEMENT



140 agents

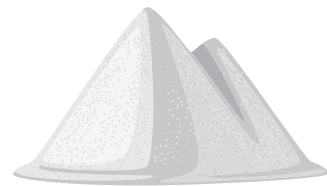
dont 38 d'astreinte
mobilisés 24h/24
1 équipe dédiée pour les
dépannages matériels,
d'astreinte 24h/24

12 circuits de salage prédéfinis

durée moyenne d'un circuit
en pré-curatif : 6h

18 camions saeurs-déneigeurs (et des véhicules de remplacement)

10 tracteurs (agriculteurs conventionnés avec le Département) en renfort exceptionnel pour le déneigement



Stock de 4 500 tonnes de sel

6 centrales de production de saumure*
* mélange de sel et d'eau

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour garantir la sécurité des usagers de la route tout en protégeant
notre patrimoine naturel, nous salons mieux tout en salant moins ; un
dosage de 10g/m² en traitement pré-curatif suffit pour lutter contre la
plupart des phénomènes hivernaux.



QUELQUES CONSEILS EN CAS DE VERGLAS, D'ÉPISODES NEIGEUX

Préparer son trajet avant le départ

- ❄ S'informer des conditions météo et de circulation.
- ❄ Anticiper le départ si les conditions sont délicates, le différer si
elles sont difficiles.
- ❄ Vérifier l'état du véhicule : essuie-glaces, lave-glace, anti-gel,
réglage des phares, chauffage, pression des pneus...
- ❄ Se munir d'accessoires complémentaires : gilet de signalisation
(obligatoire toute l'année), raclette, gants, chaînes à neige
adaptées à vos pneus (faire un essai de montage), l'idéal étant
des pneus neige.

Les bons réflexes sur la route

- ❄ Adapter sa conduite aux conditions météo : si les conditions
se dégradent, réduire sa vitesse et adapter les distances de
sécurité à l'état de la route. Eviter les manoeuvres brutales,
privilégier le frein moteur.
- ❄ Laisser la priorité aux véhicules de déneigement. Il est interdit
de les dépasser lorsqu'ils sont en service (gyrophare bleu
activé).
- ❄ Si son véhicule est bloqué, se garer sur le bas-côté et arrêter le
moteur.
- ❄ Se tenir informé de l'évolution des conditions météo.

SERVICE HIVERNAL 2025/2026

du 14 novembre 2025
au 13 mars 2026

Ce calendrier peut être anticipé ou
prolongé en raison de conditions
météorologiques particulières.



ÉDITO



« L'hiver, nos routes et nos habitudes de déplacement
sont mises à rude épreuve par les aléas climatiques.
Verglas, neige, froid mordant : autant de conditions qui
peuvent compliquer vos trajets et mettre en danger
votre sécurité.

Pour y faire face, le Département met en place, comme chaque année, son
dispositif de viabilité hivernale. Son objectif est simple : garantir à chacun
d'entre vous les meilleures conditions de circulation, en alliant confort et
sécurité.

Derrière ce dispositif, ce sont 140 agents mobilisés sans relâche, de
jour comme de nuit, prêts à intervenir sur les 1 243 kilomètres de routes
départementales. Leur vigilance et leur réactivité permettent de limiter
les risques, de prévenir les blocages et d'assurer la continuité de vos
déplacements, même lorsque la météo se fait capricieuse.

Cette brochure vous présente à la fois des conseils de prudence, toujours
utiles à garder en mémoire lors d'épisodes neigeux ou verglacés, et
les coulisses du travail de nos équipes. Car ces « agents de l'ombre »
méritent d'être salués : grâce à eux, vous pouvez prendre la route en toute
confiance. »



« L'hiver met nos routes à l'épreuve, et les conditions climatiques peuvent rendre les trajets dangereux pour vous. Le Département déploie un ambitieux dispositif pour votre sécurité et faciliter vos déplacements. Merci aux agents mobilisés qui travaillent sans relâche pour votre sécurité. »

ANTHONY ARCIERO
Conseiller départemental délégué aux Routes et au Grand Paris



QUI TRAITE QUOI ?



L'ÉTAT
LES SOCIÉTÉS
D'AUTOROUTES



LES COMMUNES
LES EPCI

1 243 km
de Routes
départementales
(RD)

115 km
de Routes
nationales
(RN1,RN14,
RN104,RN184)

70 km
d'Autoroutes
(A1, A3, A15,
A16, A115)

3 200 km
de Voies
communales

CONTACTS

Réseau routier départemental (95)
Direction des routes départementales - Département du Val d'Oise
01 34 25 76 58 / 01 34 25 76 79 / www.valdoise.fr

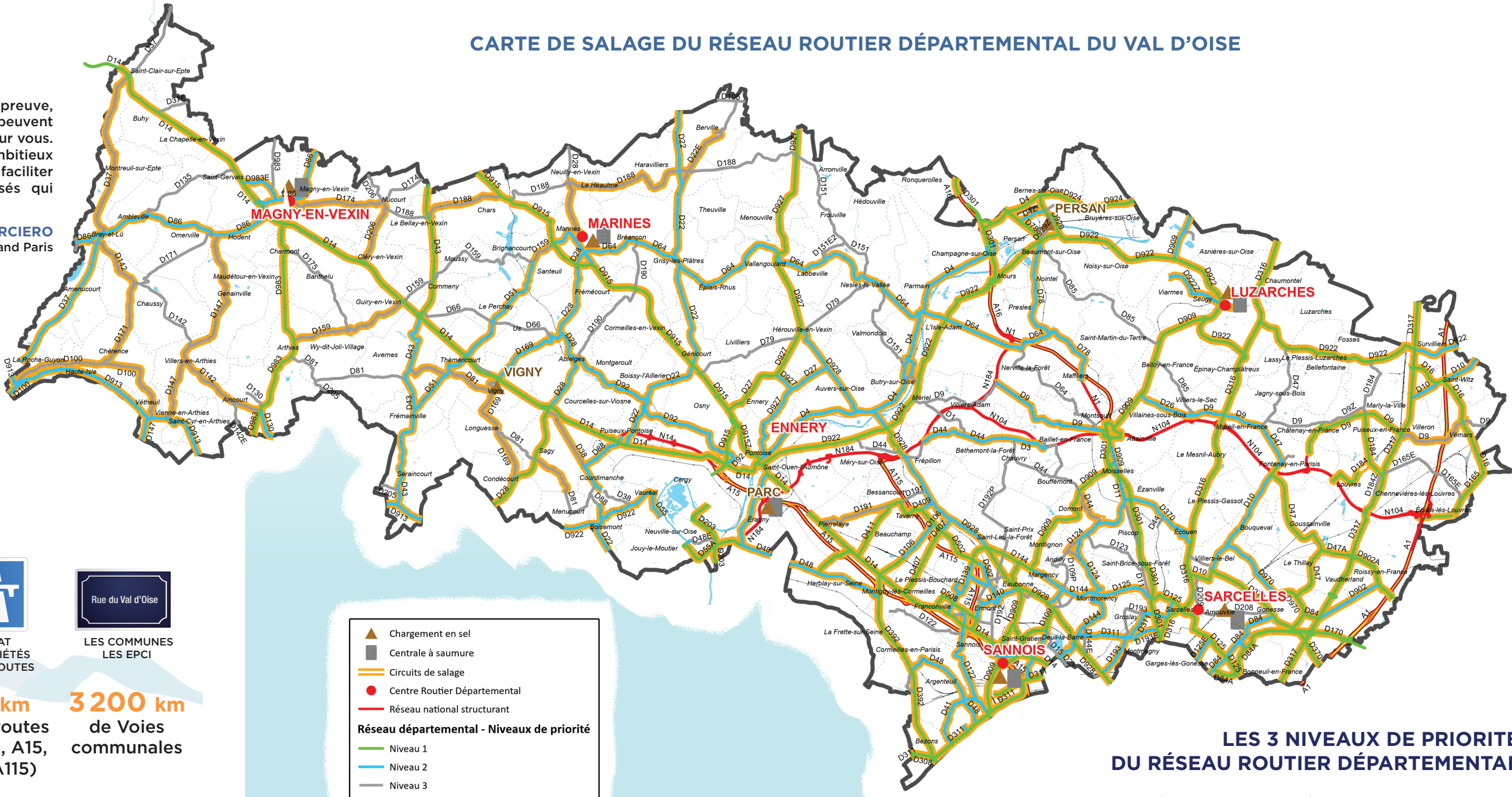
Réseau routier national (95)
Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DIRIF)
UER Eragny
01 34 32 56 00

Réseau d'autoroutes concédées
Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)
03 44 63 72 70

Météo France
32 50, suivi du code du département (95) - Service payant

En cas d'urgence, les numéros d'astreinte 24h/24 des services routiers du Département et de l'État sont connus des forces de police et de la gendarmerie.

CARTE DE SALAGE DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE



DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Les conditions de circulation se découpent en **4 catégories** : normale, délicate (danger potentiel, faible risque de blocage), difficile (danger évident, fort risque de blocage), impossible (par exemple : véhicules bloqués en travers).



Que ce soit pour prévenir les dangers, les risques de blocage ou lutter contre les épisodes hivernaux installés, les routes départementales sont traitées selon **3 niveaux de priorité** liés notamment à leur fréquentation et à leur aspect stratégique.

LES 3 NIVEAUX DE PRIORITÉ DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

	SURVEILLANCE	TRAITEMENT « Pré-curatif » (en prévention)	TRAITEMENT « Curatif »
Niveau 1 563 km	En continu	En priorité n°1 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°1. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 3h • neige : 4h
Niveau 2 344 km	Régulièrement	En priorité n°2 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 4h • neige : 6h
Niveau 3 336 km	Pas de surveillance spécifique	Pas d'obligation de salage	Après les réseaux de niveaux 1 et 2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 6h • neige : 8h

* Comptés à partir de la fin de la période de gel ou de neige. Les bretelles des échangeurs des routes à 2x2 voies ne sont pas concernées par ces délais.